

Cofinimmo désinvestit l'immeuble de bureaux Woluwe 58 et annonce son déménagement en 2024

- Cofinimmo annonce la concrétisation d'un désinvestissement pour environ 12 millions EUR, parfaitement en ligne avec sa stratégie ESG et de rotation d'actifs dans le secteur des bureaux
- Le siège belge de Cofinimmo déménage en 2024

Cofinimmo Offices SA, une filiale à 100% de Cofinimmo (Euronext Brussels : COFB) a réalisé la vente de l'immeuble de bureaux situé boulevard de la Woluwe 58, dans la zone décentralisée de Bruxelles. Le prix de vente de l'immeuble s'élève à environ 12 millions EUR. Ce montant est supérieur à la dernière juste valeur (au 31.03.2023) déterminée par l'expert évaluateur indépendant de Cofinimmo Offices, ce qui atteste du potentiel de redéveloppement du site dans un quartier convoité.

Le bâtiment, qui date de 1986, accueille le siège belge de la société depuis 2001. Il compte environ 3.900 m² et fera place à un projet résidentiel de qualité, pour lequel les demandes des permis nécessaires avaient déjà été introduites en décembre 2021. Ces permis, exécutoires et purgés de tout recours, ont entre-temps été obtenus en février dernier. Cette vente et cette reconversion constituent une nouvelle étape dans la transformation du boulevard de la Woluwe, un axe majeur de Bruxelles, en une zone à usage mixte. Une transition déjà initiée il y a plusieurs années par Cofinimmo.

Par conséquent, le siège de Cofinimmo devrait déménager au 2^e trimestre de 2024 dans l'immeuble The Gradient (avenue de Tervueren 270). Ce déménagement, dans un immeuble qui fait partie du portefeuille de Cofinimmo et qui a fait l'objet d'une rénovation importante en 2013, avait déjà été annoncé aux équipes de Cofinimmo en décembre 2022.

Le cumul des désinvestissements déjà réalisés depuis le 01.01.2023 et de ceux dont le closing est prévu d'ici à la fin de l'exercice dépasse désormais 190 millions EUR.

Jean-Pierre Hanin, CEO de Cofinimmo : « Cette transaction vient concrétiser un projet démarré depuis quelques années, en vue de déménager. Elle nous permet de poursuivre notre stratégie ESG et le rééquilibrage global de notre portefeuille, tout en démontrant notre capacité à réaliser des arbitrages d'actifs. Nous sommes satisfaits d'avoir pu finaliser plusieurs arbitrages sélectifs ces derniers mois, dans le contexte particulier que l'on connaît. Nous avons, à l'heure actuelle, déjà réalisé environ deux tiers de notre objectif de désinvestissements pour 2023 qui, pour rappel, s'élève à 300 millions EUR et ce dans nos trois secteurs d'activité. »

Pour tout renseignement :

Philippe Etienne

Head of External Communication

Tél. : +32 2 373 60 32

petienne@cofinimmo.be

Lynn Nachtergaele

Head of Investor Relations

Tél. : +32 2 777 14 08

lnachtergaele@cofinimmo.be

Yeliz Bicici

Chief Operating Officer

Offices & Real Estate
Development

Tél. : +32 2 373 00 00

À propos de Cofinimmo :

Depuis près de 40 ans, Cofinimmo investit, développe et gère des immeubles de location. La société possède un patrimoine implanté en Belgique, en France, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Espagne, en Finlande, en Irlande, en Italie et au Royaume-Uni, d'une valeur d'environ 6,3 milliards EUR. Attentive aux évolutions sociétales, Cofinimmo a pour mission de mettre à disposition des espaces de soins, de vie et de travail de haute qualité pour ses partenaires-locataires au bénéfice direct des occupants. *'Caring, Living and Working – Together in Real Estate'* est l'expression de cette mission. Forte de son expertise, Cofinimmo a bâti un portefeuille d'immobilier de santé d'environ 4,5 milliards EUR faisant référence en Europe.

Société indépendante appliquant les normes les plus strictes en matière de gouvernance d'entreprise et de durabilité, Cofinimmo offre des services à ses locataires et gère son patrimoine à travers une équipe d'environ 160 personnes à Bruxelles, Paris, Breda, Francfort et Madrid.

Cofinimmo est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et bénéficie du statut de REIT en Belgique (SIR), en France (SIIC) et aux Pays-Bas (FBI). Ses activités sont contrôlées par l'Autorité des Services et des Marchés Financiers (FSMA), le régulateur belge.



www.cofinimmo.com

Suivez-nous sur :

